

# le Bulletin de



# Saint-Gence

[www.saint-gence.fr](http://www.saint-gence.fr)

n°3 : octobre 2023



Quelques évènements récents ... à Saint-Gence !



## Le Moulin de Chevillou

RESTAURANT

87510 Saint-Gence  
[www.chevillou.com](http://www.chevillou.com)

 @chevillou

05.55.75.86.13



## LR Parcs & Jardins

### NOUVEAU A SAINT GENCE

Ludovic vous propose ses services pour l'entretien de vos parcs et jardins.

Tonte, débroussaillage, taille de haies, petits élagages, broyages ainsi que l'évacuation de vos déchets verts.

Devis gratuits  
 07 83 29 94 07  
[ltparcsetjardins87@gmail.com](mailto:ltparcsetjardins87@gmail.com)

34, rue des Palins  
 87510 Saint-Gence



LES MAISONS D'ELLE

Un agent immobilier proche de vous

**SOPHIE DOUSSON**

4, place Yves Lenfant  
 87510 SAINT-GENCE

05.55.70.38.15

[lesmaisonsdelle@orange.fr](mailto:lesmaisonsdelle@orange.fr)

[www.lesmaisonsdelle.com](http://www.lesmaisonsdelle.com)

**MERIGOT**  
 POMPES FUNEBRES MARBRIER

*Une famille au service des familles*



**Maisons funéraires**

**NIEUL - JAVERDAT - SAINT-PRIEST-SOUS-AIXE -  
 MEZIERES SUR ISSOIRE - ORAROUR SUR GLANE**

Organisation complète des obsèques - Transport de corps avant et après mise en bière toutes distances - Contrats obsèques - Monuments funéraires - Lavage de caveaux - Gravures - Photos - Articles Funéraires - Fleurs naturelles et artificielles

Couzeix : 05 55 35 87 68

Oradour sur Glane : 05 55 03 19 19

Nieul : 05 55 75 61 46

Mézières sur Issoire : 05 55 68 39 96

Javerdat : 05 55 03 13 25

St-Priest-sous-Aixe : 05 55 03 19 19

**7/7 - 24h/24h**

**05 55 03 19 19**

SOMMAIRE

Le mot du Maire .....	p 5
Séance du Conseil municipal du 29 septembre 2023 .....	p 6
Délibérations .....	p 12
Recensement de la population .....	p 14
Quelques informations .....	p 15
Section départementale FREDON .....	p 15
Travaux sur l'éclairage public .....	p 15
l'ADIL .....	p 16
Concours Maisons Fleuries .....	p 16
Journées du Patrimoine : Les Monts .....	p 17
Inauguration de la déchèterie .....	p 17
Le Marché gourmand .....	p 18
Trame nocturne .....	p 18
Un sapin partagé .....	p 19
Repas avec les Aînés, colis de Noël .....	p 20
Bibliothèque .....	p 21
Veillée de Noël .....	p 21
Coup de projecteur : Lous Réjauvits de Saint-Gence .....	p 22
Pass'sport .....	p 24
Recensement 16 ans .....	p 24
L'agenda saint-gençois .....	p 25
Des nouvelles des écoles .....	p 27
Les associations de Saint-Gence .....	p 28
La SGAPE .....	p 28
Yoga à Saint-Gence .....	p 29
Comité des Fêtes .....	p 30
AS Saint-Gence Basket Club .....	p 32
ECole de Foot de la Glane .....	p 33
Karaté .....	p 34
En K'Danse .....	p 35
Racing Limousin Judo 87 .....	p 35
La Chène .....	p 36
Lous Réjauvits de Saint-Ge ce .....	p 37
Micro Théâtre .....	p 38
Pro Artis .....	p 39
Gym Club .....	p 40
Tonic Senors .....	p 41
Handball .....	p 43
Les Mil'Pat .....	p 44
Saint-Gence Athlé .....	p 45

*Le petit*  
**Salon**  
COIFFURE MIXTE

DU MARDI AU JEUDI  
09H À 12H ET DE 14H À 19H  
LE VENDREDI DE 9H À 19H  
LE SAMEDI DE 8H À 17H

05 55 08 03 95 📞  
RENDEZVOUS@LEPETITSALON-COIFFURE.FR

📍 4 RUE DES RIVES - 87 510 NIEUL

Suivez-nous

📌 LEPETITSALON-NIEUL  
📷 LEPETITSALONNIEUL




*Le Fournil*  
*de Saint-Gence*

**Boulangerie Pâtisserie**  
1 rue de l'Ancienne Ecole 87510 Saint-Gence  
Tel 05.55.31.33.45



Créations sur commandes (pièces montées, gâteaux d'anniversaires, gâteau avec photo personnalisée,...)



*Rêve et création*  
reveetcreation87@gmail.com

📷 📌

Création d'objets de décorations pour votre plaisir et vos événements

06 64 95 65 30  
8 route des Verdiers  
87510 St Gence

**Gaëlle EVEILLARD-CAMBON**



**CONCEPT**  
**NETTOYAGE**

7 Impasse la Croix des Charriers  
87510 Saint-Gence  
Téléphone : 06 08 61 97 48



06.06.500.601

**Saint-Gence :**  
**MERCREDI midi**  
**JEUDI 16h30-21h30**



**Pizza à l'italienne**  
**Pate fine**  
**Fabrication maison**  
**10<sup>ans</sup> Pizza gratuite**  
**Pizza McLi-Mélo**  
**Desserts**

📌 Jépizza



Olivier **Riffaud**  
**maçonnerie**

neuf et rénovation  
aménagement extérieur

▶ 05 55 08 09 82  
▶ 06 81 40 02 10  
▶ rif.o@wanadoo.fr

▶ 7, passage du Communal - Senon ▶ 87510 Saint-Gence

Chers ami(e)s

Il ya quelques jours, je préparais ce mot du Maire en pensant vous souhaiter une bonne rentrée et en profiter pour faire le point sur les travaux en cours ou achevés sur notre territoire.

Mais l'actualité nous a tous frappés de plein fouet avec l'attaque des terroristes du Hamas sur Israël et les bombardements de la bande de Gaza. Ces tragédies font des milliers de morts et inquiètent le monde entier sur les conséquences à attendre d'un embrasement de tout le Proche Orient.

Et vendredi 14 octobre, l'horreur était de retour en France avec l'assassinat barbare d'un enseignant Dominique Bernard, tué par un bigot persuadé que les portes du Paradis s'ouvrent à ceux qui massacrent des êtres humains.

Cette nouvelle tragédie, survenant 3 ans après l'assassinat de Samuel Paty nourrit le chagrin et la colère des personnels de l'éducation nationale. Au-delà, c'est l'ensemble du pays qui partage ces sentiments, en particulier les parents et familles des douze millions d'élèves de l'éducation nationale.

Les islamistes intégristes font de l'école publique française une cible spécifique, ils ont compris qu'elle vise un projet qui leur est insupportable : une société où les citoyens croyants ou non croyants vivent en bonne intelligence, une société où les chrétiens, les musulmans, les athées, les agnostiques se respectent et cohabitent dans la République et la Démocratie. La laïcité est précisément ce principe, forgé au fil des siècles, qui permet l'exercice de la liberté de croire ou de ne pas croire. C'est ainsi que nous lutterons contre cet obscurantisme aveugle.

Nous sommes tous partagés entre la tristesse et la volonté de ne pas laisser la terreur gagner, mais nous devons continuer, nous devons nous rassembler.

Suite à la proposition du CCAS, et en accord avec la municipalité, je vous invite à un grand moment de partage à l'occasion de la décoration du sapin de Noël qui sera installé sur la place de l'église.

En effet, vous êtes tous invités à participer à cette décoration en réalisant des objets à accrocher aux branches de ce sapin. Et nous ferons cela, tous ensemble, le vendredi 15 décembre 2023 à partir de 16h00 et nous partagerons quelques boissons chaudes !

La soirée se poursuivra avec une veillée de Noël à partir de 19h30 à la salle polyvalente, soirée animée par le Conservatoire de musique de Limoges. Vous trouverez plus d'informations dans ce bulletin.

Aidez-nous à faire de ce moment, un moment hors du temps, où la magie de Noël viendra nous réchauffer le cœur et l'esprit.

Cher(e)s amis, quelques soient les circonstances, soyez assurés de l'engagement total de vos élus pour construire une société meilleure où chacun devrait trouver sa place, une société libre, égalitaire, fraternelle et solidaire !

Cordialement

Serge Roux, Maire

## Séance du Conseil municipal du 29 septembre 2023

### Présents :

Serge Roux, Véronique Barinotto, Cécile Fougeras, Jean-Pierre Floch, Lionel Guillot, Jean-Luc Dufour, Marie-Claire Dupic, Catherine Guilhem, Sylvie Lavallade, Sylvie Refanche, Philippe Cortès, Julien Demontpion, Thierry Lachaise, Joël Laurière et Mathieu Meyze

### Excusés :

Floriane Cloux avec procuration à Serge Roux  
Marie-Laure Charleux.

Secrétaire de séance : Jean-Luc Dufour

### **Commission Voirie Travaux Urbanisme**

#### **URBANISME**

Mise en œuvre de la réduction de la consommation d'ENAF (Espaces Naturels Agricoles et Forestiers)

L'application de la réduction de consommation d'ENAF prévue par la loi « climat et résilience », dont le programme est résumé dans la figure ci-dessous, va se décliner à toutes les échelles : Région Nouvelle-Aquitaine, SIEPAL de l'Agglomération de Limoges via le Document d'Orientation et d'Objectif (DOO) du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et pour notre commune le PLU de Saint-Gence.

Pour cela le Cerema a utilisé les fichiers de déclaration fiscales faites aux impôts, car ils sont homogènes à l'échelle de tout le territoire, constamment remis à jour et qu'ils comptabilisent les surfaces de terrain taxées selon divers barèmes : bâti, non bâti, jardin, terre, bois, etc. Les résultats sont en cours de publication et on peut dès à présent en avoir connaissance. En attendant le bilan des surfaces de terrains artificialisés (de 2009 à 2022) déclarées dans le registre des permis de construire de Saint-Gence a été dressé.

### **VOIRIE ET TRAVAUX**

#### **Voirie**

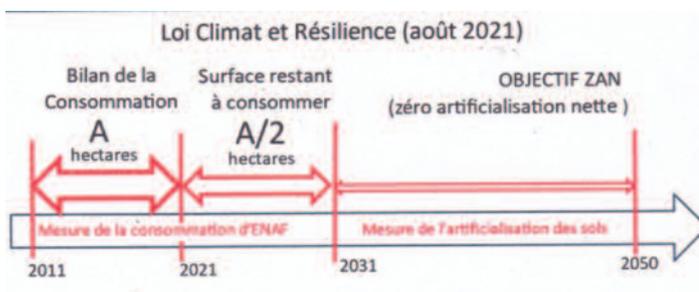
##### Travaux réalisés :

- Enduits : Passage et Route du Boschaudier, Allée des Pruniers
- Emulsion projetée : secteur de Senon, route de Vauzelle, venelle de la Châtre

##### Travaux en cours :

- Point à Temps en régie : Chemin de la Chassagne, les Monts, chemin de Maisonneuve, allée de la Châtre Boucheranne, trottoirs rue de l'Emporium.
- Réfection des voies du lotissement du Camp de César, aménagement de l'entrée du parking des écoles.
- Réfection de surfaces suite aux travaux d'effacement des réseaux et assainissement : montée du Theil, depuis la sortie du village (ruisseau de l'étang de Peury) jusqu'à la promenade de l'étang de Peury et rue du Theil depuis la sortie du village jusqu'à la route de la station de traitement.
- Fauchage (2ème passe).

En raison d'insuffisance de personnels disponibles au groupe géographique le travail est réalisé sur l'ensemble de la commune par les seuls agents de Saint-Gence. Le débroussaillage hivernal se fera en fin d'année.



Le conseil municipal de Saint-Gence devra valider avant le 22 août 2024 son premier rapport sur l'artificialisation des sols qui couvrira les constructions d'une période de 3 ans effectuées entre le 01/01/2021 et le 01/01/2024. Pour ce qui concerne notre commune, c'est probablement le SIEPAL (chargé de surveiller notre consommation d'espace) qui précisera la méthodologie de cette comptabilité.

Un organisme national le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement) a été chargé de calculer les surfaces d'ENAF consommées pour toutes les communes de France entre 2009 et 2022.

### Sécurité routière :

Le radar pédagogique positionné à l'entrée du bourg à la chicane côté camp de César jusqu'à la fin septembre sera déplacé dans le secteur du Theil, début octobre.

Ont été comptabilisés environ 700 véhicules par jour dans chaque sens avec une vitesse moyenne d'environ 40 km/h. Il faut néanmoins souligner des passages à 130 km/h. La gendarmerie est prévenue !

### **Travaux**

#### Assainissement des villages du Theil :

Les résultats des tests d'étanchéité du réseau d'eaux usées et les résultats des essais effectués au pénétromètre dynamique pour qualifier le bon compactage des matériaux du comblement des tranchées sont attendus prochainement ; si tous ces tests sont validés, c'est Limoges Métropole qui donnera le feu vert pour le raccordement des riverains au réseau du Theil. Les gros travaux de génie civil seront terminés en novembre 2023.

#### Travaux sur nos bâtiments :

- Réfection toiture des écoles : partie de l'école élémentaire et 2 toits « terrasse » à l'école maternelle,
- Toiture de la grange Dumont
- Cimetière : entretien et peinture des portails, installation d'un robinet d'eau supplémentaire

### **Energies**

#### Chauffage

En raison de la réactivité de notre fournisseur lors des nombreuses livraisons hivernales et de son offre qui suit les fluctuations des cours, mais qui demeure intéressante -par rapport à la concurrence- nous prolongeons le marché en cours d'achat des pellets (granulés de sciure de bois compactée) pour la saison prochaine.

#### Economies d'Energie

- Poursuite des économies d'énergies notamment avec les travaux de passage en LED de l'éclairage public dans le Bourg et l'installation d'horloges sur les secteurs n'é,n disposant pas, ce qui permettra l'extinction de l'ensemble de la commune de 22h00 à 6h30.
- Des études sont en cours pour examiner la possibilité d'une production photovoltaïque afin de diminuer les factures d'électricité en faisant de l'autoconsommation.

### **Commission communication et animation**

#### **Bulletins**

Coup de projecteur : il est décidé de mettre en lumière la

plus ancienne association de St Gence « Lous Rejavuits » afin de présenter leurs multiples activités.

Proposition pour un prochain bulletin pour un coup de projecteur sur notre Terra Aventura et les fans assidus de ces parcours !

### **Manifestations**

#### Point sur les manifestations passées

- Parcours du cœur : 17 juin – une quarantaine de personnes malgré la chaleur
- Fête multisports : 24 juin – Bonne participation des associations – réel succès de la randonnée semi-nocturne (150 marcheurs) et triomphe pour notre premier feu d'artifice (minimum 800 personnes réunies sur le stade)
- Animation trame nocturne : 11 juillet – Bonne audience pour les animaux nocturnes. Concernant l'astronomie, les nuages n'ont laissé apparaître les étoiles que très tard dans la nuit.
- Marché : 21 juillet – Belles fréquentation et animation
- Forum des associations : 8 septembre – Fréquentation satisfaisante
- Rencontre nouveaux habitants : 9 septembre – une trentaine de personnes se sont déplacées, toutes très contentes de l'initiative (visite du gymnase, du futur Pôle enfance et pot convivial)
- Journée Européenne du Patrimoine : le repaire des Monts 16 septembre – Présentation par M. Vérynaud, habitant des Monts depuis 1975 et Mme Barret pour Mémoire de Nieul et Alentours – 75 Personnes sont venues écouter l'histoire d'un des plus vieux villages de Saint-Gence – M. Glenisson avait également laissé sa maison ouverte.

#### Manifestations à venir

- « Boum » pour les 11/14 ans : 20 octobre – Musique par DJ Julien et pizzas – Participation gratuite, les inscriptions sont en cours
- Octobre rose : 21 octobre – Réunion prochaine non encore fixée, coordonnée par la Maison de santé
- Réunion mi-mandat : prévue le 6 octobre, elle est reportée au 3 novembre
- Veillée avec le Conservatoire des musiques traditionnelles le 15 décembre

### **POINT BIBLIOTHEQUE – avec Aurélie Madehors**

- Nombreuses animations envisagées : Heure du Conte, « Parenthèse anglaise » pour Halloween et St Valentin
- Contes et film d'animation pour Noël

- Nuit de la lecture : Thème « le corps », le vendredi 19 janvier 2024 : lectures et intervention de Madame Gaillac (prof de yoga) pour une découverte/initiation
- Enquête virtuelle « Qui a refroidi Le Maure ? » à partir de 12 ans, du 9 avril au 11 juin 2024

#### **MUSEE – avec Erwan Travers**

- Mise à jour des explications écrites (cartels, affichage ...)
- Exposition sur le "Saint-Gence d'Autrefois",
- Mise à jour des supports de communication (flyers, affiches)

### **COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES**

#### Rentrée scolaire 2023-2024

La rentrée s'est bien déroulée. Avec une ouverture de classe à la maternelle, ce qui porte le nombre de classes à 4, avec des effectifs satisfaisants (de 17 à 20). En même temps, nous avons connu une fermeture de classe à l'élémentaire, ce qui ramène le nombre de classes à 6, avec des effectifs entre 25 et 30 enfants par classe.

La nouvelle Directrice de l'élémentaire, Mme Béatrice Gouti, a pris ses fonctions.

La mise en place des TAP le jeudi après midi s'est bien déroulée. Les ateliers proposés sont appréciés (voir ci-après).

#### Travaux

Réfection des sanitaires : ces travaux se dérouleront pendant les vacances d'été 2024.

Réfection salle des enseignants de l'école élémentaire.

#### Divers

- Informatique :

Suite à la maintenance informatique réalisée en début d'année, une amélioration du réseau Wifi est envisagée.

La commission propose d'étudier le remplacement progressif des TBI les plus anciens.

- Problème accès au gymnase :

Une nouvelle circulaire de l'Education Nationale est parue augmentant le nombre d'encadrants nécessaires à la maternelle pour les sorties de proximité (soit 1 pour 8 enfants). Ce qui implique que pour nos classes de la maternelle, il faudrait 3 adultes encadrants pour se rendre au gymnase, et non plus 2, sachant que les effectifs par classe sont de 17, 18, 19 et 20 enfants !

### **Commission Finances**

#### 1) Point situation budgétaire au 21 09 23

264 jours se sont écoulés depuis le début de l'année, ce qui représente 72 % de l'exercice.

#### A- Recettes de Fonctionnement

Les recettes réelles sont de 1.126.785,81€, soit 64,45 % du BP.

Le chapitre 70, produits des services et des ventes, s'établit à 103.858,65€, soit 42,17 % du prévisionnel.

La facturation périscolaire est à 78,50 % de son objectif, ce qui est logique / au temps écoulé.

Des montants importants restent à percevoir sur les articles 70846 (mise à disposition des agents voirie à LM) et 70876 (remboursement de charges de gestion courante). Le chapitre 73, impôts et taxes, s'élève à 609.207€, soit 59,76 % du montant budgété.

Rien n'a encore été perçu sur le FPIC et les droits de mutation.

Le chapitre 74, dotations et subventions, représente 350.783€, soit 84,19 % du BP. La Dotation de Solidarité Rurale et la Dotation Nationale de Péréquation (DSR et DNP) n'ont pas encore été créditées.

Pas de remarque particulière sur les chapitres 75 et 013.

Le chapitre 77, produits exceptionnels, présente une recette non prévue de 4540,80€ qui correspond à un avoir sur facture 2022.

#### B- Dépenses de Fonctionnement

Les dépenses réelles sont de 1.193.691,38€, soit 74 % du BP.

Le chapitre 011, charges à caractère général, se monte à 272.738,17€ soit 61 % du prévisionnel.

Tous les postes d'énergie sont dans la logique de nos prévisions, sauf le gaz qui est au dessus (prix et pannes chaudière bois).

Le chapitre 012, charges de personnel, est de 624.246,99€ soit 74 % du BP. ce chiffre reste conforme aux prévisions, nous attendons les décrets qui doivent définir les conditions d'attribution de la prime « pouvoir d'achat ».

De plus, une réflexion doit être menée pour renforcer les services techniques où il manque une personne.

Le chapitre 65, autres charges de gestion courante, est réalisé à hauteur de 93 % avec la subvention SIEPEA réglée en totalité.

Dans le chapitre 011 figure l'article 6247 (transport) dans lequel nous budgétions 600€ / classe, et dans le chapitre 65 à l'article 65888 (charges diverses de gestion courante)

nous prévoyons 366€ / classe de l'élémentaire pour des voyages de fin d'année.

Après avoir reçu les deux directrices, puis échangé en commission affaires scolaires, il est proposé de simplifier ces procédures en budgétant un seul article 6247 et en attribuant une somme de 1000€ / classe à compter de l'exercice 2024.

Les autres chapitres n'appellent pas de remarque particulière.

#### C- Dépenses d'Investissement

Les immobilisations corporelles (chapitre 21) sont de 24.323,12€ soit 36 % du BP. Les agrès sont commandés. Les immobilisations en cours (chapitre 23) se montent à 83.240,10€ soit 19 % du prévisionnel. Le solde des travaux sur la grange Dumont est à venir, et les travaux sur l'éclairage public débuteront prochainement.

#### D- Recettes d'Investissement

Depuis le dernier conseil, nous avons perçu 6463,14€ du CD : solde toiture lavoir pour 1633,14€ et aménagement columbariums plus création cavurnes pour 4830€. Le total des recettes, hors excédent de fonctionnement, est de 81.866,25€.

#### 2) Point sur les demandes de subventions

- Au titre des Fonds verts, les travaux Eclairage Public vont être subventionnés à 35 % ;
- Un dossier concernant la mise en valeur numérique de

notre patrimoine a été déposé au titre de fonds européens FEDER ;

- Une demande d'aide auprès du Conseil départemental est en cours concernant la réfection des sanitaires de l'école élémentaire.

#### SIEPEA

Les travaux de construction du Pôle Enfance Intercommunal avancent ...

Objectif => septembre 2024



Actuellement => Respect du planning annoncé !



Visite du chantier du Pôle Enfance Inercommunal par les élus des 4 communes du SIEPEA

## TAP à Saint-Gence

Les Temps d'Activité Périscolaires gratuits connaissent toujours autant de succès, la fréquentation environ 95 % des élèves, constitue à elle seule un motif de satisfaction. La diversité de l'offre et un créneau horaire de 2h30 permet-

tent aux enfants et aux animateurs de mener des actions plus complètes.

Cette dynamique participe notamment à réduire les inégalités sociales car elle bénéficie en premier lieu aux enfants les plus défavorisés.



## Limoges Métropole

### Territoire de vigilance (ex ZFE)

Contrairement à ce qui était prévu par la loi Climat et résilience, Limoges Métropole n'aura finalement pas l'obligation de mettre en place une « Zone à Faible Émission » au 1er janvier 2025.

La mise en place des « Zones à Faibles Émissions » vise à réduire la pollution atmosphérique liée au transport urbain dans les agglomérations en restreignant la circulation des véhicules les plus polluants. Déjà mis en place dans 11 territoires où la qualité de l'air était souvent problématique (Paris, Lyon, Marseille, Montpellier, Grenoble...), le principe des « ZFE » devait être étendu à l'ensemble des agglomérations de plus de 150 000 habitants à compter avant le 31 décembre 2024.

Le dernier comité ministériel « qualité de l'air en ville » du 10 juillet 2023 a acté la distinction entre les agglomérations qui dépassaient régulièrement les seuils réglementaires en termes de qualité de l'air et ceux qui les respectaient. Pour les seconds, et bien qu'ils

demeurent des territoires de vigilance, la mise en place d'une « ZFE » n'est donc plus obligatoire. Seul restera obligatoire l'interdiction, au 1er janvier 2025, des véhicules non classés c'est à dire ceux dont la 1ère immatriculation est antérieure au 31 décembre 1996. D'autres évolutions estent possibles ... à suivre ...

### Installation de bornes de recharge électrique

Limoges Métropole a lancé dans le courant de l'été 2022 un appel à projet afin de constituer un réseau de bornes de recharge pour voitures électriques sur le domaine public de la communauté urbaine. A l'issue de l'analyse des offres, un opérateur a été sélectionné pour ce déploiement : Izivia, une filiale du groupe EDF.

Le réseau proposé est constitué de 210 points de charge, avec des bornes allant d'une puissance de 22kw à 150kw. Chaque commune de Limoges Métropole sera équipée a minima d'une borne de recharge.

## PROPOSITION D'IZIVIA

Communes	Nombre de points de charge		
	Charge AC	Charge à destination	Charge rapide
	22kW AC	22KW AC/24 kW DC	>100kW DC
Aureil	2		
Boisseuil		2	
Bonnac-la-Côte		2	
Chaptelat	2		
Condat-sur-Vienne	2	2	2
Couzeix	4	4	
Eyjeaux	2	2	
Feytiat	2	4	2
Isle	4	4	
Limoges	50	56	6
Le Palais-sur-Vienne	2	4	
Panazol	4	6	2
Peyrilhac			2
Rilhac-Rancon	2	2	
Saint-Gence		2	
Saint-Just-le-Martel	2	2	
Sollignac	2	2	
Verneuil-sur-Vienne	2	4	2
Veyrac		2	
Le Vigen	2		

### Amendes de police

L'Etat rétrocède aux communes et à leurs groupements le produit des amendes de police relatives à la circulation routière dressées sur leur territoire qu'il a effectivement recouvré. La répartition du produit des amendes est proportionnelle au nombre de contraventions dressées l'année précédente sur le territoire de chaque commune ou groupement. A compter du 1er juillet 2024, on s'oriente vers une mutualisation de ces produits, la CU limoges Métropole utilisera ces recettes pour améliorer la sécurité routière sur l'ensemble du territoire.

### Quelques délibérations

#### **CONVENTION DE GROUPEMENT AVEC LIMOGES METROPOLE DANS LE CADRE DU SOUTIEN POUR LA LUTTE CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS DIFFUS AVEC L'ECO-ORGANISME CITEO**

Cette convention-type vise à couvrir une partie des coûts de nettoyage des emballages ménagers abandonnés supportés par les Collectivités sur la base d'un barème national basé sur le nombre d'habitants. Ces dernières assurent en contre-partie des opérations de nettoyage des déchets abandonnés ainsi que des actions d'information, de communication et de sensibilisation pour prévenir l'abandon des déchets d'emballages ménagers dans l'environnement.

Le nettoyage étant assuré par Limoges Métropole sur le domaine public routier et par les communes hors domaine public routier, il convient que Limoges Métropole et ses communes membres forment un groupement afin de signer la convention avec Citeo. Une convention de groupement entre Limoges Métropole et ses communes membres doit donc être conclue. Elle précise :

- les modalités de fonctionnement du groupement constitué entre Limoges Métropole et les commune membres pour le soutien versé par CITEO pour la lutte contre les déchets abandonnés ;
- la désignation de Limoges Métropole comme mandataire du groupement;
- les rapports et obligations de chaque membre;
- les modalités de calcul, de perception et de reversements des soutiens financiers entre membres du groupement.

#### **ADOPTION DES MODALITES DE PASSAGE A LA GESTION EN FLUX DU CONTINGENT RESERVATAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-GENCE AVEC LES BAILLEURS SOCIAUX DU TERRITOIRE DE LIMOGES METROPOLE**

La loi dite «3DS » relative à la différenciation, décentralisation et déconcentration fixe au 24 novembre 2023 le délai de mise en œuvre d'une gestion en flux des contingents réservataires par les organismes de logements sociaux.

Le travail engagé sous la coordination de Limoges Métropole avait pour objet de définir les modalités de mise en œuvre harmonisée du passage en flux, afin de les formaliser au sein de ces conventions. Les communes concernées sur le territoire de Limoges Métropole ont été associées à cette démarche. L'état des lieux des logements réservés en stock réalisé par les bailleurs a été partagé avec ces dernières pour servir de base au calcul du flux d'attributions correspondant. Au-delà des contingents réservataires, il a été convenu que chaque fois qu'un logement se libère dans notre commune, on continuerait à être sollicité pour proposer un ou plusieurs ménages au bailleur.

A l'issue de ces travaux, il ressort que le contingent en stock de la commune de SAINT-GENCE était de :

- 2 logements dans le parc de Limoges Habitat,
- 0 logement dans le parc de l'ODHAC,
- 1 logement dans le parc de SCALIS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE

ARTICLE 1 : d'approuver les modalités de passage à la gestion en flux du contingent réservataire de la commune de Saint-Gence avec les bailleurs sociaux présents sur la commune,

ARTICLE 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions afférentes avec les bailleurs présents sur le territoire communal et tous les documents nécessaires à cet effet.

#### **AUTORISATION DE CONSULTATIONS DE PLUSIEURS FOURNISSEURS D'ELECTRICITE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que notre contrat d'électricité se termine au 1er janvier 2024. Il convient de consulter plusieurs fournisseurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE :

Article 1 : d'autoriser M. le Maire à consulter plusieurs fournisseurs, en vue de la signature d'un contrat d'électricité à effet au 01 janvier 2024.

#### **ATEC 87 - ADHESION 2023**

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de l'adhésion de la Commune à l'Agence Technique Départementale de la Haute-Vienne (A.T.E.C. 87), il convient de délibérer sur le montant de la cotisation 2023.

Le montant de la cotisation pour 2023 est de 941,00 € pour la prestations Bâtiments Espaces Publics.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE :

Article 1 : de donner son accord pour le renouvellement de l'adhésion à l'ATEC pour un montant de 941.00 euros.

#### **ADHESION 2023 LOGICIEL WATERBEAR**

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de l'ouverture de la bibliothèque, nous utilisons un logiciel de gestion de bibliothèque professionnel.

Ce logiciel spécifique nommé « Waterbear » est un logiciel payant avec une adhésion annuelle d'un montant de 50,00 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE :

Article 1 : de donner son accord pour le renouvellement de l'adhésion au logiciel Waterbear pour un montant annuel de 50,00 euros.

#### **PARTICIPATION FINANCIERE POUR LE SPECTACLE DE NOEL 2023 DES ECOLES DE SAINT-GENCE**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que pour cette année, et comme décidé lors de la Commission Affaires Scolaires, les écoles maternelles et élémentaires vont bénéficier d'une participation de la commune pour l'organisation d'un spectacle de Noel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE

ARTICLE 1 : d'attribuer une participation financière, à hauteur de 1000,00 €uros, selon la répartition suivante:

- École Maternelle – Association Ecole Maternelle de Saint-Gence : 500,00 €uros
- École Élémentaire – USEP Saint-Gence : 500,00 €uros

Cette participation sera versée directement à chacune des écoles.

#### **PARTICIPATION FINANCIERE EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « LES ATELIERS DU SOLSTICE »**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une nouvelle association a été créée au sein de notre collectivité. Cette association se nomme « Les ateliers des solstice » et propose une pratique du yoga.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE

ARTICLE 1 : d'attribuer une participation financière exceptionnelle à l'association « Les ateliers du solstice » à hauteur de 250,00 euros pour l'année 2023.

#### **ADOPTION DE L'INSTRUCTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57**

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente, du secteur public local.

Instaurée au 1er janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes).

Il reprend les éléments communs aux cadres communal, départemental et régional existants et, lorsque des divergences apparaissent, retient plus spécialement les dispositions applicables aux régions.

Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires. Le périmètre de cette nouvelle norme comptable sera celui des budgets gérés selon la M14 qui inclut le budget principal de la Commune de Saint-Gence.

L'application de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales sera obligatoire à compter du 1er janvier 2024.

Monsieur le Maire indique que le comptable public a formulé un avis préalable favorable à ce projet par courrier en date du 19 septembre 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE

ARTICLE 1 : d'approuver l'application par la Commune de Saint-Gence de la nomenclature M57 développée à compter du 1er janvier 2024.

#### **RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024**

L'INSEE nous informe que le déroulement du recensement de la population de Saint-Gence aura lieu **du 18 janvier 2024 au 17 février 2024**. Chaque commune est responsable du recrutement, de la gestion et de la rémunération des agents recenseurs. En contre partie, la commune perçoit une dotation forfaitaire de l'Etat. Un coordonnateur communal principal et un coordonnateur communal suppléant doivent être nommés, ainsi que les agents recenseurs.

Ce coordonnateur sera l'interlocuteur privilégié de l'INSEE et préparera le recensement (recrutement des agents recenseurs, formation, mise en place et suivi de la tournée de reconnaissance, organisation du retour des bulletins....).

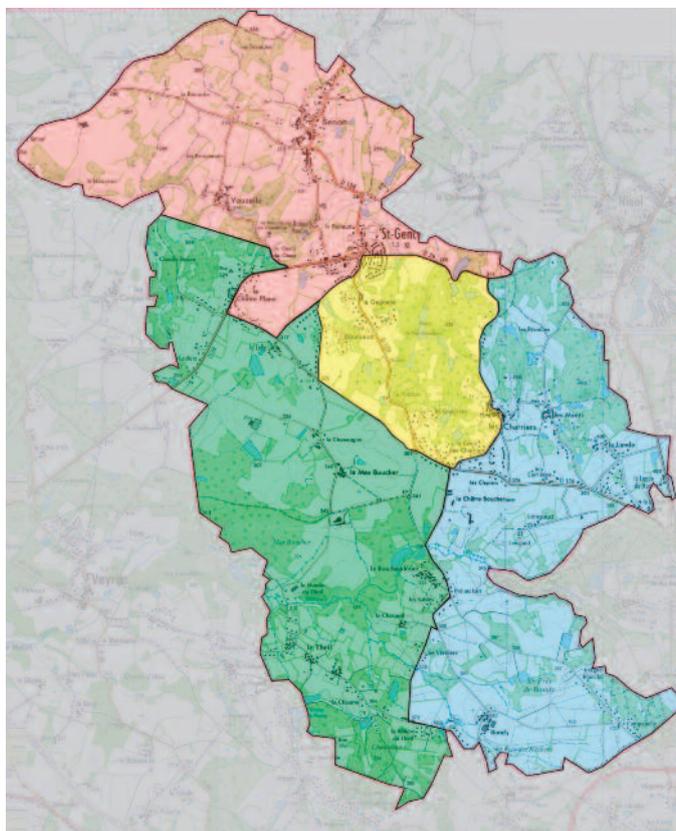
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser, selon la procédure officielle, à nommer par arrêté le coordonnateur communal ainsi que les agents recenseurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE

ARTICLE 1 : d'autoriser Monsieur le Maire à nommer par arrêté le coordonnateur communal ainsi que les agents recenseurs.

La commune est divisée en 4 districts selon la carte ci-contre.

Le bulletin de décembre 2023 vous donnera tous les détails!



**La commune recherche 2 agents recenseurs, si vous êtes intéressé contactez le secrétariat de mairie !**



## SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'OV'S NOUVELLE-AQUITAINE

13 Rue Auguste Comte -CS 92092- 87070 LIMOGES

Siret : 412 109 670 00031 Code APE : 7120 B

Tel : 05 55 04 64 06 – Fax : 05 55 04 64 12

Mail : fdgdon87@gmail.com

Votre collectivité adhère à la FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON Nouvelle Aquitaine) agréée par l'état pour le suivi des plans de luttes collectifs pour la protection des cultures.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons Bizet feral) mise à disposition de cages pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux)
- Frelon asiatique : contacter directement la FREDON Haute-Vienne

### Régulation des populations de ragondins

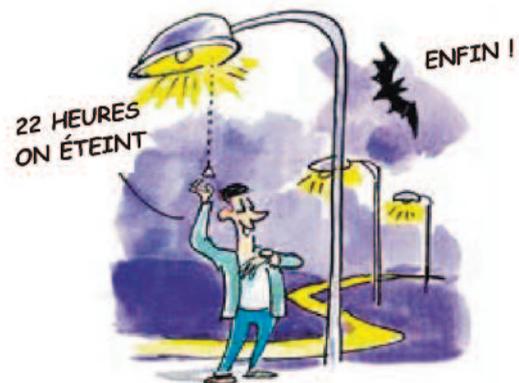
Concernant la régulation des populations de ragondin, de nombreux individus circulent le long de la Glane et impactent le milieu par des dégradations de berges et transmissions de maladies aux animaux d'élevage. Des ragondins ont été observés au niveau de l'étang communal, afin d'éviter une augmentation rapide de la population (un couple génère en deux ans 90 individus) une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute Vienne au 05 55 04 64 06.

### Éclairage public

Des travaux sur l'éclairage public vont débuter prochainement. Ils concernent :

- la pose d'horloges sur les 17 secteurs qui n'en sont pas équipés afin de pouvoir gérer l'allumage et l'extinction de l'éclairage ;
- le remplacement de 97 lanternes énergivores par des lanternes à LED à faible consommation sur le secteur du bourg.

La mise en place du nouvel horaire d'extinction nocturne 22h00-6h30 se fera progressivement en fonction des travaux indiqués ci-dessus.



# UNE QUESTION SUR LE LOGEMENT ?

*Pensez à l'ADIL 87 !*



**Vous êtes locataire du parc privé ou social, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...**

**Vous souhaitez obtenir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, l'amélioration de l'habitat, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...**

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer, congé du locataire et du propriétaire, diagnostics obligatoires...
- **Accession à la propriété** : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garantie décennale et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété, immatriculation des copropriétés ...
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, lotissement...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, revenus fonciers, BIC, réductions d'impôts...
- **Subventions à la rénovation énergétique et à l'adaptation du logement à la perte d'autonomie** : aides financières de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA, certificats d'économie d'énergie, Ma Prime Rénov, Eco-PTZ...

## Informations neutres et gratuites :

**05 55 10 89 89**

**28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES**

**Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30**

**[www.adil87.org](http://www.adil87.org)**

**DES PERMANENCES PRES DE CHEZ VOUS** : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

*L'ADIL 87 est conventionnée avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne et le Ministère en charge du logement*

## Concours communal des Maisons Fleuries

La municipalité aura le plaisir de recevoir les participants au Concours communal des Maisons Fleuries le :

**samedi 25 novembre 2023 à 11h00**

**dans la salle du Conseil à la Mairie**

où chacun sera récompensé de sa participation et de ses efforts pour embellir notre commune !



## Visite du Repaire des Monts

Samedi 13 septembre 2023, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la municipalité de Saint-Gence avait invité tous les amateurs de belles pierres et de patrimoine historique à découvrir ou redécouvrir le site du Repaire des Monts.

Le Repaire des Monts, est attesté dès le 16<sup>ème</sup> siècle. On désigne par ce terme des bâtiments renfermant les habitations du seigneur et de son personnel, ainsi que les locaux divers affectés à l'exploitation agricole, c'est-à-dire la résidence permanente d'un seigneur.

Les très nombreux visiteurs, environ 80 personnes ont pu consulter une exposition de nombreux panneaux explicatifs préparés par l'association Mémoire de Nieul et Alentours et ont écouté avec attention les explications détaillées fournies par Sylviane Barret, historienne passionnée et membre de l'association MNA et par Jacques Vérynaud, habitant d'une des premières constructions historiques du village.

La visite a permis d'apprécier de magnifiques bâtiments et de se projeter ainsi 500 ans dans le passé :

- la grange « dimière » : vaste entrepôt à grains exceptionnel par ses dimensions qui servait à stocker la collecte de la dîme (le premier des impôts de l'Eglise), à usage à la fois agricole et défensif, présence d'échauguettes, de meurtrières ;
- le château daté de 1534 a conservé une magnifique tour ;
- l'étang en contrebas antérieur à 1809, qui figure sur le cadastre napoléonien.



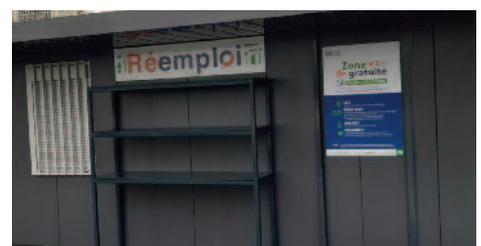
## Inauguration de la déchèterie

Après 9 mois de travaux, c'est donc une déchèterie moderne et fonctionnelle qui accueille les usagers du territoire depuis le samedi 23 septembre à 9h00.

Elle présente de nombreux avantages :

- présence de 7 quais de déchargement,
- aménagement d'une plate forme de dépôt de déchets verts au sol,
- mise à disposition d'une zone de gratuité,
- allongement de la voie d'attente des véhicules,
- plus de partage des voies entre usagers et camions.

**Les horaires d'ouverture restent inchangés :  
mercredi et samedi 9h00-12h30 et 14h00-18h00**



## Le Marché Gourmand du 21 juillet dans le parc municipal.

De bons produits, des producteurs motivés, des visiteurs nombreux, une animation de qualité et une équipe de bénévoles attentifs, voilà les ingrédients du succès !



## Trame nocturne et astronomie le 11 juillet

Le 11 juillet près de 180 personnes, avec beaucoup d'enfants se sont retrouvés au stade communal pour participer au rendez-vous proposé par la municipalité et les services de Limoges Métropole pour découvrir les animaux nocturnes et le ciel étoilé. La soirée s'est prolongée à l'extérieur avec des balades acoustiques pour écouter chauves souris (avec le sonar) et chouettes. Une chevêche a répondu à un appel enregistré et s'est même posée à proximité pendant que les pipistrelles sillonnaient le ciel !

L'observation du ciel étoilé a été perturbée par les nuages qui n'ont pas permis d'utiliser les lunettes d'observation des astronomes ... Cependant, quelques passionnés ont bénéficié d'une éclaircie tardive pour admirer Actarus, Véga, l'étoile polaire et quelques constellations !



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## UN SAPIN A LA DÉCORATION PARTAGÉE

A l'heure du Do It Yourself (DIY) ou « Faites le vous-même » en français, le CCAS vous propose à l'occasion de Noël, de participer à la décoration du grand sapin qui sera installé Place de l'Eglise.

Alors lancez vous dans la fabrication de boules, guirlandes etc...et venez les installer le vendredi 15 décembre à partir de 16h00



ENFANTS, PARENTS, HABITANTS DE  
ST GENCE,

VENEZ DECORER LE SAPIN, PLACE DE  
L EGLISE

VENDREDI 15 DECEMBRE A  
PARTIR DE 16H00 ET  
JUSQU'À 18H00

AVEC –SI VOUS ÊTES SAGES- LA  
PRÉSENCE DU PÈRE NOËL  
ET DES BOISSONS CHAUDES...



Les enfants de St Gence pourront également déposer dans une boîte à lettres, dès début décembre, leur courrier au Père Noël, qui bien évidemment leur répondra.

## REPAS AVEC LES AINÉS

**Dimanche 3 décembre 2023**

Le repas festif avec nos aînés (personnes de la commune de 70 ans révolus) aura lieu à la salle polyvalente le dimanche 3 décembre, à 12h00. Le restaurant Le Milord a concocté un menu de circonstances :

**Cocktail maison et ses toasts  
Mille-feuilles de rouget  
Volaille farcie et ses légumes de saison  
Salade et tome de brebis  
Omelette norvégienne  
Café**

**L'animation du repas et de l'après-midi sont en cours de préparation,  
mais pas de crainte,  
nous vous ferons chanter (karaoké)  
et danser avec « Evelyne et ses musiciens ».**

**Nous vous remercions de vous inscrire auprès du secrétariat de mairie pour participer à ce repas animé. Pour les personnes souhaitant accompagner les bénéficiaires, le montant de la participation est de 34.00€.**

**INSCRIPTION AVANT LE 16 NOVEMBRE 2023  
Auprès du secrétariat de mairie  
05-55-75-86-05**

## COLIS DES AINES

Les personnes de plus de 70 ans qui ne peuvent pas participer au repas du 3 décembre et préfèrent opter pour le colis doivent se faire connaître auprès du secrétariat de mairie, **avant le 16 novembre 2023**.

La distribution sera effectuée le samedi 16 décembre par les élus communaux et les membres du CCAS.



# HALLOWEN

Heure du Conte pour les 4/10 ans

Mercredi 25 octobre 2023 15H30

Viens fêter Halloween à la bibliothèque  
avec Aurélie, Marie-Christine  
et Cécilia pour l'anglais.

**Pensez à inscrire vos enfants ...**

Pendant les vacances, votre bibliothèque sera ouverte :

- mercredi 25 octobre le MATIN uniquement.  
9h30/13h
- samedi 28 octobre 9h/11h30
- samedi 4 novembre 9h/12h



## "Veillée de Noël" le 15 décembre Soirée musicale participative A partir de 19h30 – salle polyvalente

Animée par les élèves du département de musique traditionnelle de Limoges et le public.

**Le principe de la soirée :** En s'inspirant des veillées d'hiver d'autrefois dans les maisons, le département de musique traditionnelle animera la soirée avec ses élèves.

**Mais leur but est d'avoir un échange avec le public et ils comptent également sur votre participation.**

**Les personnes qui ont envie de partager une chanson, une musique (jouée en acoustique), un conte pourront s'inscrire tout au long de la soirée. Les propositions seront tirées au sort.**

**Ce n'est pas un spectacle mais bien une soirée musicale participative.**

**Les personnes présentes apportent également un plat à partager, qu'ils pourront consommer et partager dans la soirée comme dans un cabaret ou une guinguette.**

**Alors n'hésitez pas venez partager un bon moment après le sapin partagé, retrouvons l'esprit des veillées d'autrefois !**

**Une buvette, tenue par la SGAPE, sera présente pour vous rafraîchir.**

**Merci au Conservatoire à rayonnement régional de Limoges**



## Lous réjauvits de Saint-Gence

## LOUS REJAUVITS DE SAINT-GENCE ONT 40 ANS

En 1978 fut créé le Club du 3ème âge « **Les amis du camp de César** » avec en 1983 une nouvelle activité "danse folklorique" **Lous réjauvits de St Gence**. Aujourd'hui, et depuis 2022, sous la houlette d'**Evelyne Dupuy-Corgne**, les deux activités sont réunies et désormais n'existe que la seule association « **«Lous Rejauvits de St Gence** » !

QUE ? Oui mais un seul nom qui recouvre des activités multiples et diverses !

Riche de 63 adhérents de 9 à 87 ans, ceux-ci pratiquent la danse folklorique bien sûr (20 danseurs) le samedi matin, mais aussi :

- l'initiation à l'informatique le mercredi tous les 15 jours, bien utile voire indispensable de nos jours,
- les jeux de société tous les lundis,
- la gym douce le jeudi matin,
- et à partir du mois d'avril les répétitions théâtrales commencent afin d'assurer la représentation qui a lieu chaque année le dernier dimanche du mois d'août (sur des textes écrits par Evelyne) qui fait salle comble à chaque fois,
- et prochainement la pétanque et le tarot.

L'année est également ponctuée par des représentations des danseurs à divers festivals et fêtes (environ 15 déplacements par an), des lotos, des repas et pique-niques, sans oublier le vide grenier.



Nous avons rencontré Yvonne et Solange, trésorière et secrétaire du club qui sont dans l'association depuis 2013. Pour elles toutes ces activités leur procurent un bien être physique et moral, la joie de retrouver des amis, voire une seconde famille, et de pouvoir s'exprimer par la danse et le théâtre !



Egalement, Meg, 12 ans trouve des gros atouts à la participation des activités folkloriques de l'association. Elle a commencé à l'âge de 8 ans et a même entraîné sa mère dans son sillage ! Elle et ses jeunes camarades danseurs sont chouchoutés par les aînés – et sont la preuve que les échanges inter générationnels sont positifs.



**Alors « JOYEUX ANNIVERSAIRE LOUS REJAVITS » et BONNE CONTINUATION dans la joie et la bonne humeur !**

#### Présidents de l'association au cours du temps

- 1980 : Mr Roche
- 1983 : Mr Landaud
- 2004 : Mme Lamige
- 2012 : Mme Dupuy-Corgne



*souvenirs, souvenirs ...*



### Qu'est-ce que le Pass'Sport ?



Le Pass'Sport est une **déduction de 50 euros** pour rejoindre un club éligible et pratiquer son sport favori.

La règle du jeu : **cette aide est personnelle et ne peut servir qu'une seule fois.**

### Où l'utiliser ?



Le Pass'Sport peut être utilisé auprès des structures éligibles suivantes :

- Les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- Les associations agréées JEP ou Sport et les structures du loisir sportif marchand (par exemple une salle de fitness, une salle d'escalade, un club de foot 5 ou une patinoire, etc.).

### Qui est concerné ?



Cette aide de l'État est destinée aux bénéficiaires nés entre :

- Le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017 bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) 6 à 17 ans révolus.
- Le 1<sup>er</sup> juin 2003 et le 31 décembre 2017 bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) 6 à 19 ans révolus.
- Le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007 bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) 16 à 30 ans.
- Les étudiants âgés au plus de 28 ans révolus qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2023-2024.

### Comment cela fonctionne ?



Fin août 2023, un email sera envoyé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aux jeunes et aux familles éligibles. Cet email contiendra un code unique Pass'Sport permettant de bénéficier d'une déduction de 50€ au moment de l'inscription dans un club sportif éligible.

Un portail « Pass'Sport » est d'ores et déjà en ligne où vous trouverez toutes les informations utiles : carte des clubs, sports proposés et dès la fin août la possibilité de récupérer votre code si vous l'avez perdu.

Rendez-vous dans le club de votre choix pour vous inscrire et bénéficier de l'aide Pass'Sport immédiate sur présentation de votre code personnel.

La famille du sport s'ouvre à vous, pour votre plaisir et votre bien-être.

# BIENTÔT 16 ANS !

## PENSEZ AU RECENSEMENT

**C'EST OBLIGATOIRE**



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

## AGENDA SAINT-GENÇOIS

Dates	MANIFESTATIONS	LIEUX
<b>Vendredi 3 novembre</b>	<b>Réunion mi-mandat</b>	<b>Salle polyvalente à 20h00</b>
Samedi 4 novembre	Soirée festive par le Comité des fêtes	Salle polyvalente à 20h00
Samedi 11 novembre	Commémoration du 11 novembre 1918 Avec des enfants des écoles	Monument aux morts A 11h15
Dimanche 12 novembre	Loto par l'Association Sportive Saint-Gence Basket Club	Salle polyvalente De 14h00 à 18h00
Dimanche 26 novembre	Marché de Noël par la SGAPE	Salle polyvalente
<b>Dimanche 3 décembre</b>	<b>Repas des Aînés par le CCAS</b>	<b>Salle polyvalente à 12h00</b>
<b>Vendredi 15 décembre</b>	<b>SAPIN PARTAGÉ par le CCAS</b> Participation ouverte à tous les habitants de St Gence	<b>Place de l'Eglise à partir de 16h00</b>
<b>Vendredi 15 décembre</b>	<b>Veillée/Concert avec la section « Musique traditionnelle » du Conservatoire de Limoges en partenariat avec la SGAPE</b>	<b>Salle polyvalente à 20h00</b> <b>Entrée gratuite</b>
6/7 janvier	Tournoi Futsal – ES Nieul/St Gence	Gymnase
<b>Samedi 13 janvier</b>	<b>VŒUX DU MAIRE aux St Gençois</b>	<b>Salle polyvalente à 18h00</b>
Samedi 20 janvier	Cross par l'Association St Gence Athlé	

Toutes les précisions sur les manifestations des associations dans les pages dédiées.  
Et pensez à l'application (gratuite) PanneauPocket sur votre téléphone, mises à jour régulière !

# MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE LÉMOVIC GUY LINTZ à Saint-Gence

Horaires hiver 2023-2024 (valables jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2024)

**Jeudi : 14h00-18h00**

**Dimanche 10h00-12h00 et 14h00-18h00  
et Mardi 14h00-18h00 (vacances scolaires)**

### Groupes, écoles ...

Prenez contact (possibilité de visite sur rv en  
dehors des créneaux indiqués) :  
05 19 09 00 92  
musee.saintgence@gmail.com

### **Tarif**

**2€ pour les plus de 18 ans ;  
Gratuit pour les moins de 18  
ans, étudiants et chômeurs  
(sur présentation des  
justificatifs)  
Groupe : 1,50 € par personne  
(à partir de 10 personnes)**



Tél 05 19 09 00 92

musee.saintgence@gmail.com

Plus d'infos sur :  
<https://www.saint-gence.fr>  
facebook-Mairie-Saint-Gence

Mairie : 05 55 75 86 05



## CONCOURS DE NOUVELLES ET DE POÉSIES

2023- 2024

OUVERT  
JUSQU'AU

31 janvier 2024

t hème :

DEMAIN

# A vos plumes !

règlement : [www.saint-gence.fr](http://www.saint-gence.fr)  
contact : [comsaintgence@gmail.com](mailto:comsaintgence@gmail.com)



# Des nouvelles des Enfants des Lémovices



Le lundi 4 septembre, les 139 élèves de l'école élémentaire ont repris le chemin de l'école et ont interprété pour les élèves de CP une des chansons de leur spectacle du 6 juillet.

Voici la répartition des classes de l'école :

- Mme Leyssenne - CP - 24 élèves
- Mme Tourny - CE1 - 25 élèves
- Mmes Jagaille et Gouti - CE2 - 22 élèves
- Mme Maumy - CE2/CM1 - 21 élèves
- M. Maumy - CM1/CM2 - 21 élèves
- Mmes Fernandes et Gaillac - CM2 - 26 élèves



Le vendredi 22 septembre, avec l'aide des parents de la classe, les CP ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » pour débiter un travail sur les matériaux et le recyclage.



**Nous souhaitons une très bonne rentrée à tous!**

# ASSOCIATIONS DE SAINT-GENCE



## *Une nouvelle année avec la SGAPE !*

Une belle fête des écoles est venue clôturer l'année scolaire 2022-2023!



a SGAPE remercie très chaleureusement les bénévoles, la municipalité et les autres associations de la commune qui ont été présents sur cette année !

À la suite de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 21 septembre 2023, il a été décidé et validé d'octroyer **23 euros** par enfant grâce aux bénéfices générés à la suite des événements de l'association.

**Une nouvelle année commence et déjà des dates sont à noter dans vos agendas !**

26 novembre : marché de Noël

2 décembre : vente de sapins de Noël

10 mars 2024 : loto

28 juin 2024 : fête des écoles

**Vous souhaitez être bénévole ou vous avez des idées de manifestations, n'hésitez pas à contacter l'association à [sgape87@gmail.com](mailto:sgape87@gmail.com).**

*Nouveau  
à Saint Gence*



# Le jardin Samtosha

A l'écoute de Soi



Massages ayurvédiques Abyangam  
Accompagnement Fleurs de Bach  
Conseils Dys-pédagogie



06 88 52 22 11



lejardinsamtosha@gmail.com



## *Nouveau* YOGA à Saint gence

à partir du 9 octobre

Adultes, enfants, ados,

quelque soit votre condition physique,

venez pratiquer le Hatha Yoga.

Yoga adapté (sur chaise) les mardis de 13h30 à 14h30

Yoga pour tous les lundis de 18h30 à 20h et mardis de  
14h45 à 16h

Yoga Ados les mercredis de 14h30 à 17h

1 séance de découverte offerte

Pour toute inscription et renseignement

lesateliersdusolstice@gmail.com

06 88 52 22 11



Comité des Fêtes

# Soirée Festive

**Samedi 4 novembre**

Salle polyvalente de Saint-Gence

20h

Animation musicale

## Menu

Kir et amuses bouches

Velouté de courgettes

Jambon à l'os  
et son gratin dauphinois

Salade et fromage

Salade de fruits fraîche

Le repas sera accompagné de vins de  
producteurs VINIGAST

22€ par personne

8€ pour les - de 12 ans

## « Soirée Festive »

avec son animation

**Le samedi 4 novembre 2023 à partir de 20 h**

**Organisée par le Comité des fêtes de Saint-Gence**

C'est devenu une tradition en novembre, **le Comité des fêtes de Saint-Gence** vous propose de se retrouver pour déguster un repas préparé par les bénévoles dans une ambiance festive.

Nous profiterons de la soirée pour découvrir et déguster différents nectars de nos partenaires de **la VINIGAST** : Lalande de Pomerol de chez Nicolas Merlet et Chinon du Domaine des Lavandières.

Nous poursuivrons ce moment de découverte à table autour d'un repas.

Comme les années précédentes, nous organiserons une tombola avec de nombreux lots, le tout animé comme l'an passé par « Music Parade ». Nous limitons les places à 100 personnes

Seules les réservations accompagnées du règlement à l'ordre du Comité des fêtes seront prises en compte.

**Venez nombreux, entre amis, goûter les cuvées de vignerons qui vont vous faire redécouvrir le plaisir d'un vin bien fait !!**

### *Bulletin d'inscription à découper*

---

*Bulletin d'inscription pour la « soirée Festive » à retourner avant le 27 octobre 2023*

Nom : .....Prénom.....

Adresse.....

Tél.....Courriel.....

Nombre d'adultes.....X 22€ soit .....

Nombre de – 12 ans.....X 8€ soit.....Total .....€

Chèque à l'ordre du Comité des fêtes. Merci de retourner ce bulletin, accompagné du règlement à

Anne-Marie Dupic 32 rue du Theil 87510 Saint-Gence

Pour tous renseignements 06 83 50 29 51 et dufour.annemarie@wanadoo.fr

## Association sportive Saint-Gence basket club



Le 18 juin le club de Saint-Gence a eu l'honneur d'accueillir les finales 87 « Trophée Alain Maumy » ainsi que le Challenge 87 seniors féminines « Jean-Marie Pommier en partenariat avec le Comité départementale de la Haute-Vienne. Sur cette journée, se sont déroulées quatre finales qui ont été animées et encadrées par notre belle équipe de bénévoles.



Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes présentes ce jour-là qui ont permis de faire de cette journée un moment très convivial. Un grand merci à Mr Stéphane Ostrowski ainsi que monsieur le Maire Serge Roux pour la remise des trophées.

L'assemblée générale du club s'est déroulée le 1<sup>er</sup> juillet, la désignation d'un nouveau bureau a eu lieu. quatre nouveaux membres sont venus renforcer l'équipe.

- **Président** : Stéphane Bourdon
- **Vice-président** : Dominique Porzucek
- **Secrétaire** : Sabrina Buchet
- **Secrétaire-adjoint** : Dylan Frugier
- **Trésorière** : Claudia Gonçalves de Jésus
- **Trésorière- adjointe** : Tatiana Faugère



Cette journée fut l'occasion pour le club de se réunir et d'énoncer les perspectives pour la saison prochaine.

Le président et l'ensemble des membres du bureau tiennent à remercier la municipalité pour son soutien tout au long de la saison.

Saint Gence Basket Club



@saint\_gence\_basket



## Ecole de foot de la Glane

" L'Ecole de foot de la Glane ", qui regroupe les communes de Saint-Gence et Veyrac, a repris le chemin des terrains le 09 septembre après 2 mois de vacances bien mérités pour nos loulous.

Les plus jeunes d'entre eux (de U6 à U11) s'entraînent et jouent au stade de Saint-Gence, alors que les U13 et U14 sont basés sur Veyrac.

C'est avec grand plaisir que nous avons vu nos effectifs s'étoffer fortement cette année avec une progression de plus de 20% de nos licenciés, et aussi l'encadrement puisque nous avons doublé le nombre de dirigeants.

Les plateaux pour les plus jeunes ont redémarré en cette fin septembre alors que pour les plus grands, le championnat a démarré un peu plus tôt, le tout avec beaucoup d'excitation.

Nous organisons comme chaque année plusieurs manifestations dont notre traditionnel repas le 16 mars 2024 et un tournoi pour les plus jeunes U7-U9 courant juin 2024

L'année sera agrémentée de sorties au soccer, de tournois, et d'autres manifestations à destination des enfants afin que football rime toujours avec plaisir pour nos loulous et leurs parents.

Un grand merci encore à tous nos bénévoles, dirigeants, coachs et sponsors sans qui nous ne pourrions pas faire fonctionner l'EFG toute l'année.

*Julien CHEYROU, Président de l'EFG*



Les U9



Les U13



Les U14



## Karaté : reprise des cours



### Bienvenue aux nouveaux arrivants, et bon retour parmi nous Lola !

Les karatékas étaient ravis de pouvoir revenir s'entraîner dans la salle multi-activités du gymnase, et profiter pleinement du tatami.



Au programme : remise en forme progressive avec un peu de musculation, du cardio, des parcours ludiques ; sans oublier du karaté... et toujours dans la bonne humeur !



Les réflexes sont vite revenus, et les courbatures aussi !

Les séances d'essai ont permis à des enfants de découvrir ce sport et pour certains de s'inscrire : bienvenue à eux !

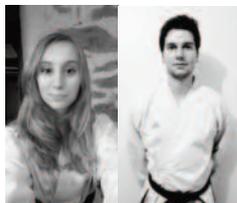


Pour cette nouvelle saison, Lola reprend du service pour l'encadrement des cours enfants, après en avoir laissé les rênes à Xavier pendant 1 an. Merci encore à lui d'avoir pleinement accompli sa mission. Il a désormais quitté Limoges, mais nous a promis de revenir nous faire une séance de *Tai-Jitsu* dans l'année.



**Cours enfants** : mercredi  
18h → 19h

Lola DULOU,  
animateur fédéral, 1<sup>er</sup> dan



**Cours jeunes et adultes** : mercredi  
19h15 → 20h45

Maxence GOMBAULT,  
instructeur fédéral 3<sup>e</sup> dan

### Le karaté et ses bienfaits



Le karaté-dō est un art de combat à  **mains nues** . Il consiste en des techniques défensives et offensives utilisant toutes les parties du corps. Le dō, voie de la connaissance, nous enseigne le comportement juste envers son partenaire d'entraînement, mais aussi envers soi-même.



Kara = vide  
Te = main  
Do = chemin

Les enfants y trouvent  **canalisation de l'énergie**  et  **confiance en soi** . Bien-être et self-défense sont parmi les bienfaits d'une pratique régulière.

Présent à Saint-Gence depuis 23 ans, le club s'adresse autant aux adultes de tout âge qu'aux enfants à partir de 6 ans.

### Contact

bushido87.stgence@gmail.com  
06 83 32 84 21  
<https://sites.google.com/view/bushido87>

### Tarifs

- de 6 à 17 ans + étudiants : 60 € / an  
- adultes : 96 € / an  
+ Licence FFK : 37 €      *Tickets loisirs CAF acceptés.*



EN K'DANSE  
SAINT-GENCE

## Cours de Danse

A **Saint Gence**,  
tous les mardis, à partir de 17h à la Salle des fêtes :

- **Cours Initiation Danse Classique** à partir de la MS et GS (4 et 5 ans) : 17h à 17h45
- **Cours Débutant Danse Classique** à partir du CP et CE1 (6 et 7 ans) : 17h45 à 18h45
- **Cours Intermédiaire Danse Classique** à partir du CE2 (à partir de 8 ans) : 18h45 à 19h45
- **Cours Débutant Modern Jazz** à partir du CM1 (à partir de 9 ans et jusqu'à 14 ans) : 19h45 à 20h45
- **Cours Intermédiaire Modern Jazz** à partir de 15 ans et adultes : 20h45 à 21h45

### Deux cours d'essai gratuit

**Les enfants de la maternelle sont pris en charge depuis la garderie (uniquement pour les élèves de Saint Gence) et accompagnés par Pascale, la professeure, jusqu'à la salle des fêtes.**

**Nous contacter :** enkdanse@orange.fr facebook: enkdanse 87 <https://kdanse-saint-gence.fr/>



## Racing Limousin Judo 87

Les entraînements de judo reprennent !

Depuis 4 ans, le Racing Limousin Judo 87 a mis en place une section judo sur la commune de Saint-Gence pour poursuivre son développement.

La section compte une trentaine de judoka répartis en deux groupes.

Les entraînements ont lieu chaque jeudi, de 17h30 à 18h30 pour les micro-poussins et mini poussins (4 à 7 ans) et de 18 h30 à 19h30 pour les poussins et + (8ans et +).

Les entraînements sont assurés par Zourab Tejoiani, professeur de judo ceinture noire 2 DAN diplômé d'État .

Renseignements : 06-15-54-41-67 et [dirtec.racing87gmail.com](mailto:dirtec.racing87gmail.com)





L'association La chène continue ses activités pour 2023/2024.

Nous vous accueillons ainsi que vos enfants sur le pumptrack de l'association afin de vous faire découvrir le BMX et le VTT les weeks-ends. Pour les plus aguerris une grosse ligne de sauts vous attend et continue, elle aussi, d'évoluer.

Nous sommes à côté du terrain de foot.

L'adhésion est de 25€ et vous permet d'accéder au terrain et de participer aux activités extérieures mises en place par l'association.

N'hésitez à venir nous rencontrer.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le vendredi 6 octobre.

Nous sommes joignables par mail à [lachenebmx87@gmail.com](mailto:lachenebmx87@gmail.com) ou via les réseaux facebook ou instagram :

- <https://www.instagram.com/lachenebmx/>
- <https://www.facebook.com/lachenebmx/>

Au plaisir de vous rencontrer.

*L'association La chène*



*La journée Portes Ouvertes, c'était le 7 octobre 2023*



# Lous Réjauvits de Saint Gence

- **Atelier Jeux** : Le lundi à partir de 14H30, cuisine salle des associations.
  - **Atelier Informatiques** : Mercredi matin tous les 15 jours de 9heures à 11heures
  - **Atelier Gym Douce** : Le jeudi de 9H30 à 11H30 avec l'association Siel Bleu.
  - **Atelier Folklore** : Le samedi matin de 9heures à 11h30 salle sous la cantine scolaire
- Musiciens ou danseurs, débutants ou non sont invités à rejoindre la troupe. Les ateliers sont également ouverts aux enfants à partir de 6 ans.

## Avis de recherche



Deux nouvelles sections devraient voir le jour prochainement à la demande des adhérents :  
section pétanque et section tarot.  
Vous avez envie d'y jouer alors hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations : [lousrejavuitsdesaintgence@orange.fr](mailto:lousrejavuitsdesaintgence@orange.fr)



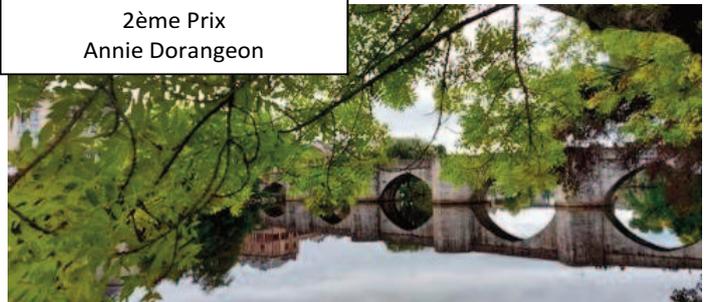
## Concours Photos

Pour la deuxième année, deux adhérents du club remportent respectivement la première et deuxième place du concours photos départemental sur le thème : « Reflets ».



1<sup>er</sup> Prix  
Anne-Marie Beaubert

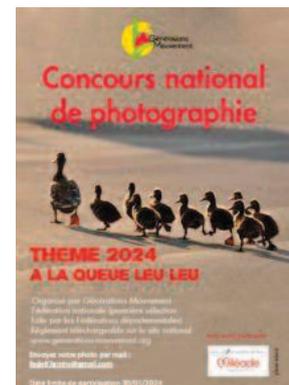
2<sup>ème</sup> Prix  
Annie Dorangeon



*A vos appareils, le concours 2024 est lancé sur le thème : A la queue leu leu*  
Règlement : [hautevienne.generations-mouvement.org](http://hautevienne.generations-mouvement.org)

## AGENDA

- Samedi 14 Octobre midi : Repas d'automne Salle Polyvalente
- Samedi 14 Octobre 20 heures : Loto d'automne
- Mercredi 13 Décembre 14h : Gouter de Noël
- Mercredi 20 Décembre 13h30 : Sortie Bowling.



[L'automne est le printemps de l'hiver.](#) Henri de Toulouse-Lautrec

# LA TROUPE EST HEUREUSE DE DÉBUTER CETTE 4ÈME ANNÉE DE THÉÂTRE.

La pièce Les Envahisseurs connaît du succès et va être jouée dans plusieurs autres communes de la région.

N'hésitez pas à jeter un œil aux réseaux sociaux afin d'en savoir plus et de venir (re)découvrir ce spectacle dans lequel nous avons mis beaucoup de nous.

De nouvelles recrues vont bientôt nous rejoindre pour étoffer la troupe. Nous avons hâte de vous les présenter !

Si vous souhaitez faire partie de notre aventure (en tant que comédiens, diffuseurs ou liens avec des communes intéressées) contactez nous par mail ou via les réseaux sociaux.

# MICRO THÉÂTRE

@ : [theatre.saintgence@gmail.com](mailto:theatre.saintgence@gmail.com)

Facebook : Micro Théâtre 87

Instagram : microtheatre87



## Vive la rentrée !!!



L'association Pro-Artis ne pouvait rêver plus belle soirée « portes ouvertes » !

Le « forum des associations » qui s'était déroulé le vendredi 8 septembre au gymnase de la commune avait commencé à susciter l'intérêt de plusieurs personnes. Déjà, le 24 juin 2023, lors de la journée « le sport en fête », alors que Roch et Marie-Laure effectuaient une magnifique démonstration de danses de salon, un couple de spectateurs installé dans les gradins se montrait intéressé par les activités de l'association.



Ce mercredi 20 septembre, c'est en présence et sous la houlette de Roch De-Fornel, Président de l'association, que les « fidèles danseurs et danseuses » étaient venus en nombre, (certains, accompagnés d'amis), pour accueillir toutes ces nouvelles personnes, leur faire découvrir et partager ce plaisir de danser.

C'est dans une ambiance particulièrement chaleureuse et toujours bienveillante que tout le monde s'est lancé dans les 1ers pas de Rock, de Valse mais également de Madison, de la « Jerusalema » pour terminer sur du Disco ! Cette belle fin de journée s'est clôturée par un pot de bienvenue.



Et qu'en est-il de nos médaillés en or, **Roch et Marie-Laure, champions de France en 2022** ? Ils se préparent activement car le 25 novembre 2023, ils vont participer de nouveau au Championnat de France (organisé par la Fédération Française de Danse) qui se déroulera à Muret. Au cours de cette compétition sportive, les meilleurs danseurs Français seront présents pour remporter la victoire sur les 10 danses : 5 danses standards (Valse lente, Tango, Valse viennoise, Slow-fox, Quick-step) et 5 danses latines (Samba, Rumba, Cha-cha-cha, Paso-doble, et Jive). Alors cette année encore, nous attendons tous qu'ils se hissent sur la plus haute marche et qu'ils nous reviennent avec une nouvelle médaille d'or !



Que vous n'ayez jamais dansé, ou que vous soyez débutant, n'hésitez pas à venir vous initier au plaisir de la danse, en toute simplicité et cela quelle que soit la période de l'année.

Rendez-vous chaque mercredi de 18h à 20h salle des fêtes de Saint-Gence.

**Tarif pour un an : 20€ par personne - 35€ pour un couple.**

Et pour les plus chevronnés, des stages\* sont régulièrement proposés et animés par Roch et Marie-Laure.

Contactez-nous : tél 06.80.45.37.62 / 06.78.30.62.78

mail : [pro.artis@gmail.com](mailto:pro.artis@gmail.com)

(\*tarif des stages en plus)



# Gym Club de Saint-Gence

Lundi 20h30-21h30 Jeudi 20h-21h  
Gymnase de Saint-Gence, salle Rez de jardin



Éric, notre animateur diplômé profession sport, vous propose des séances dynamiques au rythme de la musique, avec du matériel fourni pour toutes les activités.

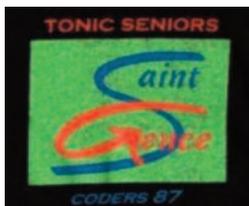
Step  
Fitness  
CardioBoxe  
Abdos  
Fessier  
Stretching

2 séances  
offertes



Tél : 06.76.75.72.29

 Gym Club de Saint-Gence



## Association Tonic Seniors

### 2023, une année riche en activités et manifestations

Forte de ses 90 adhérents, l'association poursuit avec dynamisme son programme d'activités.

❖ **Les rencontres country du samedi 04 mars** à 20 h à la salle polyvalente de Saint-Gence, animé par les bénévoles des Lémovices Country Dance, ont été une nouvelle fois un succès avec 80 participants.

\* Tonic Seniors a élaboré début janvier **sa planification des randonnées pédestres** jusqu'à fin mai 2023 actant les lundis et vendredis après-midi, **34 parcours sur le département de la Haute Vienne**, d'une distance de 8 à 12 km, avec certaines escapades sur la journée.

Les vendredis matin (hors vacances scolaires) sont toujours consacrés à la marche nordique et les jeudis à partir de 14 h 30 à la salle polyvalente sont dans les mêmes conditions, réservés à la danse en ligne puis à la gymnastique douce à partir de 16 h 00.

\* **Ces 4 activités** sont pratiquées au sein du club, **avec des animateurs seniors bénévoles, formés** au préalable par la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS).

Dans ce cadre 2 futurs animateurs ont commencé fin décembre, leur formation pour les spécialités gymnastique et randonnées pédestres, et ainsi contribuer au renouvellement de l'encadrement des activités au sein du club.

❖ **Une journée de formation** assurée par le Comité Départemental 87 de la Retraite Sportive, s'est tenue le 31 mars pour tous les animateurs du club afin d'actualiser les compétences de ses bénévoles et leur permettre d'animer les activités dans les meilleures conditions

❖ **Le jeudi 11 mai 2023**, le club Tonic Séniors de Saint-Gence a participé à la journée annuelle du Comité Départemental de la Retraite Sportive 87 (CODERS).

Cette manifestation est basée sur des activités physiques le matin (randonnées pédestres, pétanque, équilibre, gymnastique, danses...) et de spectacles élaborés par les groupes des différents clubs du Département, l'après-midi.

❖ **Le vendredi 13 mai**, des adhérents sont partis pour Nant en Aveyron afin de participer à un séjour découverte jusqu'au 17 mai.

❖ **Le jeudi 15 juin**, Tonic Séniors a rassemblé ses adhérents pour un très apprécié repas champêtre à Saint-Gence.

❖ **Les samedis 17 juin et 24 juin**, Tonic Séniors a participé au parcours du cœur et à la journée Saint-Gence 2023 avec la municipalité

❖ **Le jeudi 22 juin**, c'est un voyage à Coulon qui s'est concrétisé avec visite de la Maison du Marais Poitevin, suivi d'un déjeuner maraîchin et promenade guidée en plate, barque traditionnelle du marais.

❖ **Le vendredi 15 septembre** 16 adhérents du club ont participé au voyage « musée de l'aéronautique, Aéroscopia » à Toulouse organisé par nos amis Les Cœurs Joyeux de Nieul.

❖ **Enfin, le dimanche 17 septembre** Tonic Seniors vous a proposé, avec l'association Les Mil' Pat', une randonnée gourmande sur les communes de Saint-Gence et Peyrilhac.

Près de 120 personnes ont participé et nombreux ont apprécié les magnifiques sentiers pédestres communaux et goûté aux spécialités culinaires limousines (apéritif au cidre et sirop de châtaigne, boudins, galetous aux rillettes d'oie, blanquette de volailles, flognarde aux pommes).



Une belle réussite organisée par ces deux associations communales en partenariat avec les communes de Saint-Gence et Peyrilhac ainsi que le Crédit Agricole de Nieul !

Beau programme, pour l'association Tonic Seniors qui incite à la pratique d'activités sportives complémentaires, régulières et diversifiées permettant de retarder les effets du vieillissement et en contribuant à l'équilibre physique, mental et social des seniors.

***Sa devise, se faire plaisir au sein d'une pratique sportive collective favorisant les relations humaines et sociales.***



le Parcours du Coeur 17 juin 2023 à Saint-Gence



## **Le VERNEUIL ST GENGE HANDBALL CLUB tourne à plein régime !**

La saison 2022/2023 a été marquée par de très bons résultats, avec les -13 Ans Masculins, champions départementaux et toutes les équipes évoluant dans le haut de tableau des championnats ! La bonne ambiance entre les jeunes et l'amusement apportent de belles surprises !

La bonne entente, la bonne humeur, le plaisir, l'amusement entre handballeurs confirmés et débutants reste le fil conducteur du VSGHC !

Cette saison, le VSGHC compte à ce jour 165 adhérents !

Les équipes championnats et les écoles de Hand continuent d'accueillir toujours plus de jeunes joueurs et jeunes joueuses.

Pour la saison 2023/2024, le club compte 14 équipes dans différentes catégories :

- le baby'hand (mixte) à destination des enfants de 3 à 5 ans, basé sur des exercices de motricité et de jeux collectifs
- les -7 Ans (équipe féminine et équipes masculines)
- les -9 Ans (équipe féminine et équipes masculines)
- les -11 Ans (1 Equipe féminine et 2 équipes masculines)
- les -13 Ans (1 Equipe féminine et 2 équipes masculines)
- les -15 Ans (1 équipe Féminines et 1 équipes masculine)
- 1 équipe hand'loisir (pour les parents)

**Vous souhaitez jouer au handball, vous amuser ou donner un peu de votre temps en tant que bénévole, rejoignez-nous !!**

**Nous tenions à remercier la commune pour son soutien !**

**Renseignements au 06.16.88.06.33 (Sylvain)**

# Les Mil' Pat', la nouvelle saison est lancée !



Le dimanche 17 septembre, une trentaine de Mil' Pat' ont participé à la rando gourmande organisée à Saint-Gence avec l'association Tonic Sénior. Cette journée très ensoleillée a connu un franc succès avec près de 90 marcheurs qui ont parcouru les 11km de la rando. Une escale à Peyrilhac a permis de déguster des spécialités limousines avant de se retrouver à Saint-Gence pour terminer le repas et danser au son des partitions interprétées par les 7 musiciens de l'orchestre de musique traditionnelle du Conservatoire de Limoges

## **Sections rando et rando douce :**

Le dimanche 3 septembre, 8 animateurs et bénévoles ont assuré l'encadrement de la 20<sup>e</sup> édition de « randonnez-vous en Haute-Vienne » organisée à Saint-Pardoux par le Conseil Départemental sur les différents parcours (8.5, 12 et 21 km). La chaleur inhabituelle à cette date a quelque peu compliqué leur tâche pour aider les marcheurs en difficulté.

La nouvelle saison a débuté avec un programme établi pour chacune des sections :

- chaque mardi pour la section rando,
- chaque vendredi pour la rando douce

Dans le cadre de la prévention du cancer du sein (octobre rose), l'association répondra à la sollicitation du Comité des fêtes de Saint-Gence pour participer à l'organisation d'une marche, le 22 octobre

## **Section marche aquatique**



Cette jeune section qui a démarré en 2021 compte déjà 37 adhérents. Les deux séances « découverte » gratuites, pour les personnes non initiées, sont ouvertes à tous, avec prêt de l'équipement nécessaire tout au long de l'année.

Certains ont participé, le 10 septembre, à la journée « France bleue » organisée au lac de Vassivière avec plusieurs activités proposées au public (lecture de carte, marche afghane, marche aquatique, rando, etc ....)

Pour en savoir plus sur toutes ces activités, contacter le 06 95 26 17 50 ou envoyer un mail à [milpat.stgence@yahoo.com](mailto:milpat.stgence@yahoo.com)



*fête du sport le 24 juin*



*Etirements après la marche aquatique*



# SAINT-GENCE ATHLE

## Nouvelle saison, nouveaux challenges

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, Saint-Gence Athlé a rejoint la FFA (Fédération Française d'Athlétisme). Cela va permettre à nos enfants de pouvoir participer aux compétitions régionales cross et pistes. Pour les adultes, simplification des inscriptions aux courses hors département.

Les entraînements de nos bambins ont repris le samedi 9 septembre, et on compte une nette augmentation des effectifs. Côté section adultes, la reprise en douceur a eu lieu le mercredi 6 septembre, avec quelques nouveaux coureurs, qui n'ont pas mis longtemps à s'intégrer au groupe. Toujours la bonne humeur et la rigueur.

Petits et grands auront l'occasion de se retrouver le 15 octobre à Saint-Junien (courses enfants, 5 et 10km pour les adultes).



Lundi 25 septembre  
Remise des récompenses cross et triathlon saison 2022/2023



Alepha trail à Eymoutiers  
le 23 sept.



Foulees condatoises  
le 24 sept.

Le bureau :  
Président: Joël Laurière  
Secrétaire: Justine Nebout  
Trésorière: Stéphanie Cuisinier  
[saint.gence.athle@gmail.com](mailto:saint.gence.athle@gmail.com)  
[facebook.com/saint.gence.athle](https://facebook.com/saint.gence.athle)

**ATHLÉ**  
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME



Course Nature des Vaseix  
le 17 sept.

Ecouter  
& Aider  
Comprendre



Tél.: 06 23 87 72 00

polecanin@orange.fr

DDCSPP n° 87215

## Pôle Canin & Félin P.Delage

**Pôle Comportementaliste:** Tous problèmes de comportement.

**Pôle Education:** Son obéissance, vous rendra votre liberté.

**Pôle Alimentation:** Des produits de marque à des prix réduits.

**Pôle Formations:** Permis de détention (chiens catégorisés).

**Pôle Formations:** Des salariés aux risques liés à la présence d'un animal.

**Pôle Expertises:** Expertise privée, conseils, constatations, médiation.

Retrouvez nos activités sur: [pole-canin-pascal-delage.fr](http://pole-canin-pascal-delage.fr)

**Auberge Médieval La Vallicella**  
Traiteur Historique, Banquet, Mariage, Taverne...



05.55.75.66.36  
06.10.58.37.00  
Régis Vanthournout  
9 Route De Nauzelle 87510 St Gence  
[www.vallicella.fr](http://www.vallicella.fr)  
Facebook : Traiteur Vallicella Régis  
[auberge.vallicella@gmail.com](mailto:auberge.vallicella@gmail.com)  
Siret : 809 239 387 00032  
Déplacement sur toute la France



# SARL LOUIS ERIC

Ostréiculteur, poissonnier, carcinoculteur

Du producteur au consommateur  
venez nous retrouver tous les mercredis matin,  
sur votre marché de Saint-Gence



## RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

**Félix-Hubert ABLANA**  
**4, rue Jean Giraudoux - 87510 Saint-Gence**  
**05 55 08 14 02**  
**VENTE DE VÉHICULES D'OCCASION**

## Les créations d'Ysabel

Retouches Couture Créations



26 rue des Charriers  
87510 ST GENCE  
[lescreationsdysa@gmail.com](mailto:lescreationsdysa@gmail.com)

06 15 62 54 64

## Coiffure sur Mesure



Coiffeuses Professionnelles

05 55 08 01 80

3, place Yves Lenfant  
87510 Saint-Gence

# Dumonteil

SOLUTIONS IT ●●●●● abCentre

IMPRESSION DATA  
GESTION DIGITAL SERVICE

contact@dumonteil-abcentre.fr • T. 05 55 36 40 88



4 Rue de la Chassagne,  
87510 Saint-Gence  
05 55 75 68 46

lundi Fermé  
mardi 12:00–15:00  
mercredi 12:00–15:00  
jeudi 12:00–15:00  
vendredi 12:00–15:00 et  
19:00–00:00  
samedi 19:00–00:00  
dimanche 12:00–17:00



AFDS ELEC



Electricité générale /  
Photovoltaïque / Borne de  
recharge / Pompe à chaleur



06-70-52-56-08 →

Arnaud Ferreira

3 ruelle des Charriers  
87510 Saint Gence



Paul Laredy  
FABRICANT CONSERVEUR  
— DEPUIS 1992 —



Spécialiste du coffret cadeau  
- Comités d'entreprise  
- Mairies et Collectivités  
- Cadeaux d'affaires



WWW.PAUL-LAREDY.COM

87500 Saint-Yrieix-la-Perche - Tel : 05.55.08.34.73

# RÉUNION PUBLIQUE 3 NOVEMBRE 20H00 SALLE POLYVALENTE



## **Bilan à mi-mandat**

**Présentation de l'avancée des  
projets municipaux - 2020-2026**